



Ecole et pilotage
de loisir

STAGES AIGLON 2026

OBJECTIF : LA DECOUVERTE DU PILOTAGE D'UN PLANEUR

Conditions :

Être âgé de 14 ans minimum.

Durée :

5 jours (du lundi au vendredi).

Programme :

Le matin : cours théoriques,

L'après-midi : vols (en fonction de la météo)

A l'issue du stage, connaître les bases du pilotage d'un planeur (théoriques et pratiques).



Ecole et pilotage
de loisir

Fiche d'inscription stage Aiglon 2026

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Adresse :
CP :
Ville
Tél :
Mail de l'élève :
Mail des parents (si mineur) :

LES DATES (barrer les mentions inutiles)

- **STAGE ALPHA / du 13 au 17 avril 2026 (SEM 16)**
- **STAGE BRAVO / du 6 au 10 juillet 2026 (SEM 28)**

Merci de joindre à votre inscription un chèque du montant du stage (voir plus bas) à l'attention de **Valence Planeur**. L'encaissement de votre règlement se fera 15 jours avant le début du stage.

Votre règlement intègre la semaine de stage, soit : 6 jours avec instruction au sol, les 6 vols, la licence assurance fédérale pour les 6 jours de présence et 6 jours de cotisation au club.

SVP, mentionnez à l'arrière du chèque : STAGE AIGLON (ALPHA ou autre), le nom du stagiaire.

Retournez votre inscription à :

Valence Planeur
Stage Aiglon
730, Chemin du Vol à Voile
26120 CHABEUIL

Ou

valence.planeur@orange.fr

Valence Planeur - 730 Chemin du Vol à Voile - Chabeuil 26120 CHABEUIL
Téléphone : 04.75.85.28.64 - @ : valence.planeur@orange.fr - www.valence-planeur.com
Association loi 1901 n°7440 - FR DTO - 0097 FNDS n°26 80 010
N° RNA W263002394 - SIRET : 341.490.076.00013 - FR DTO 0097



Ecole et pilotage de loisir

LE STAGE AIGLON

Le stage AIGLON a pour vocation de faire découvrir et/ou débiter une formation au pilotage de planeurs. Même s'il est empreint d'une grande qualité d'accueil et de convivialité, le stage AIGLON n'est en aucun cas une colonie de vacances, nous souhaitons accueillir des jeunes motivés dans l'optique de faire d'eux de futurs pilotes avec toutes les qualités que cela requiert.

LE TARIF D'UN AIGLON

Le coût du stage est de **720 euros** pour les plus de 25 ans et **650 euros** pour les moins de 25 ans. Il est payable à l'inscription, l'encaissement de votre règlement se fera 15 jours avant le début du stage. Sauf cas de force majeure, toute inscription est due.

ORGANISATION DES JOURNEES

Les journées seront organisées¹ de la façon suivante :

- **Accueil 10h00**
- **Matinée pour l'instruction théorique**
- **Formation sur simulateur**
- **Repas tiré du sac et pris en commun avec les instructeurs**
- **Après-midi : mise en piste, préparation des vols et vols**
- **Fin de la journée vers 19h00**

Les stagiaires sont encadrés par des animateurs habilités par notre Fédération, la FFVP (Fédération Française de Vol en Planeur) et des instructeurs diplômés. Ils sont bénévoles auprès de notre association.

Le vol à voile est une discipline liée aux conditions météorologiques. Nous ne saurions de fait être responsables des conditions météorologiques durant le stage, celles-ci pouvant impacter le bon déroulement des vols. Nous mettons néanmoins tout en œuvre pour assurer l'ensemble des vols proposés tout au long de cette semaine.

Si les vols ne peuvent-être réalisés pendant la semaine de stage, ils sont reportés sur des dates ultérieures en fonction de l'organisation de chacun, et dans la limite de la licence fédérale.

¹ Nous nous réservons la possibilité de modifier l'organisation du stage en cas de force majeure ou pour cause météo.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Le vol à voile est un sport d'équipe qui fait appel à des valeurs d'entraide.

Le stagiaire devra respecter scrupuleusement toutes les consignes de sécurité et participer aux obligations liées à ce sport (Préparation des machines, manipulation des planeurs, rangement, nettoyage). Les équipes d'instruction sauront le conseiller sur tous ces points.

L'EQUIPEMENT

Lunettes de soleil, chaussures de sport fermées, bob (éviter la casquette). Polaire notamment pour les vols d'avril ou les températures peuvent être basses en altitude.

Un blouson chaud pour la piste.

LA SUITE

En tant que stage découverte, le stage AIGLON est un tremplin vers une adhésion au club pour une licence annuelle en vu d'une intégration au programme de formation pour une licence de pilote de planeur.

Pour les stagiaires qui convertissent, l'ensemble des vols réalisés pendant se stage sont pris en compte dans la formation.

Pour le stagiaire Signature du stagiaire ou responsable légal Date et mention « lu et approuvé »	Le stagiaire Avec mention « lu et approuvé »
---	--



Ecole et pilotage
de loisir

AUTORISATION PARENTALE

Votre enfant est mineur ? Merci de compléter le formulaire ci-dessous.

Je soussigné

responsable légal de :

Nom :

Prénoms :

Né(e) le :

à

l'autorise à pratiquer le vol à voile et toutes les activités s'y rattachant au sein
de L'association :

Valence Planeur
730 chemin du Vol à Voile
26120 Chabeuil

Tél : 04.75.85.28.64

et je l'autorise à quitter le lieu de son activité quand bon lui semble.

Signature du(des) responsable(s) légal(aux).

Fait à

Le :